

# 16 500 places pour sta

“Bien gérer le stationnement permet de faire respirer la ville”.



Jean-Claude Biau, adjoint au Maire de Montpellier, délégué au secteur déplacements, transports, écomobilité.

## Quelles sont les grandes lignes de la politique des déplacements urbains à Montpellier ?

La volonté commune de la Ville et du District de Montpellier consiste à favoriser le développement des transports en commun. C'est la raison pour laquelle, depuis de nombreuses années, nous faisons de gros efforts pour proposer aux habitants de l'agglomération montpelliéraine des transports en commun toujours plus performants. Parmi les exemples les plus marquants figurent notamment l'aménagement d'axes prioritaires, la mise en place de Petibus dans le centre historique mais aussi la création de pistes cyclables ou de secteurs piétonniers. Le projet de tramway se situe exactement dans la même logique.

## Toutes les villes n'ont-elles pas les mêmes priorités ?

Une grande majorité, probablement. Mais la véritable originalité de Montpellier tient dans un mot : l'écomobilité. C'est-à-dire le développement maîtrisé et cohérent des différents moyens de transport. Chacun doit pouvoir se déplacer facilement en utilisant le moyen de son choix. Priorité aux transports en commun ne signifie pas, par exemple, hostilité envers les automobiles. D'ailleurs, la circulation

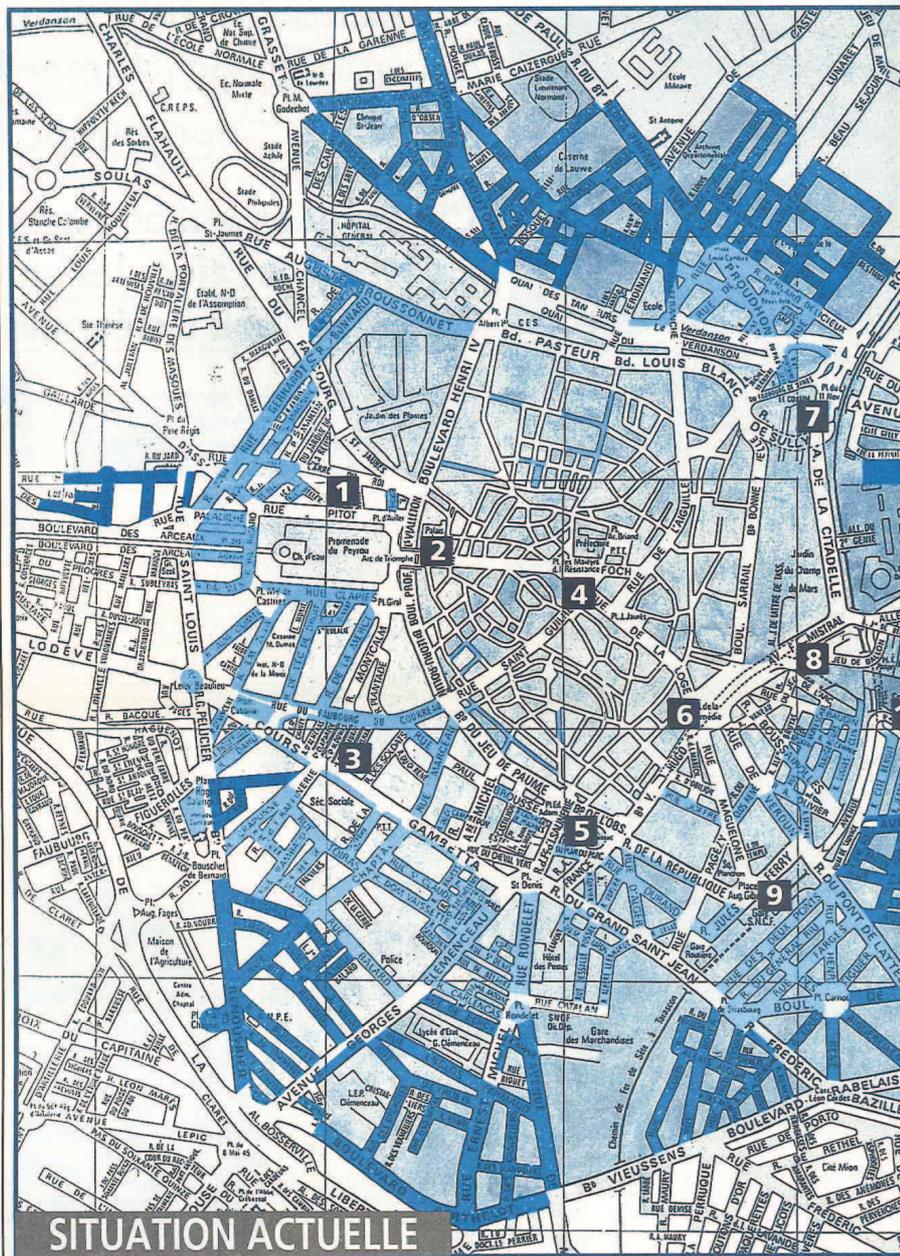
automobile ne peut se poursuivre dans de bonnes conditions que si, parallèlement, l'agglomération dispose de transports en commun efficaces. Idem pour les deux roues ou les piétons. Tout est lié.

## Quel est le rôle des parkings dans le dispositif existant ?

Qui dit déplacement automobile dit aussi stationnement. 200 000 véhicules entrent chaque jour à Montpellier et 800 000 déplacements motorisés sont effectués quotidiennement. Ces chiffres expliquent à eux seuls l'importance des parcs de stationnement pour éviter l'asphyxie de la ville. Si l'on totalise stationnement de surface et parcs souterrains, Montpellier dispose d'un total de 16 500 places qui permettent de faire face aux besoins des usagers. Là aussi, notre mission de service public consiste à proposer à chacun des services correspondant à ses besoins et la SMTU, qui gère aujourd'hui 25 % des places en parkings souterrains, propose différentes formules de paiement aux automobilistes : abonnements, cartes à valeur argent ou temps, abonnements parking + bus pour le nouveau parking Europa ou encore, la carte Oxygène qui donne droit, chaque jour, à un quart d'heure de stationnement gratuit en surface...

## Est-il prévu d'aménager de nouveaux parkings ?

Pour ce qui est des parcs souterrains, Montpellier fait partie des villes les mieux équipées. Nous gardons quand même des possibilités de développement. Par contre, la première ligne de tramway donnera lieu à la création de nouveaux parcs en surface. Il s'agira de parkings d'échange, en liaison directe avec le tramway. Leurs emplacements exacts dépendent du tracé qui sera retenu à l'issue de la période de concertation mais ils seront situés pour servir au mieux tous les habitants de l'agglomération.



### VOIRIE :

8 200 places

- places courte durée : 48 %
- places longue durée : 52 %

### PARCS EN OUVRAGES :

8 300 places

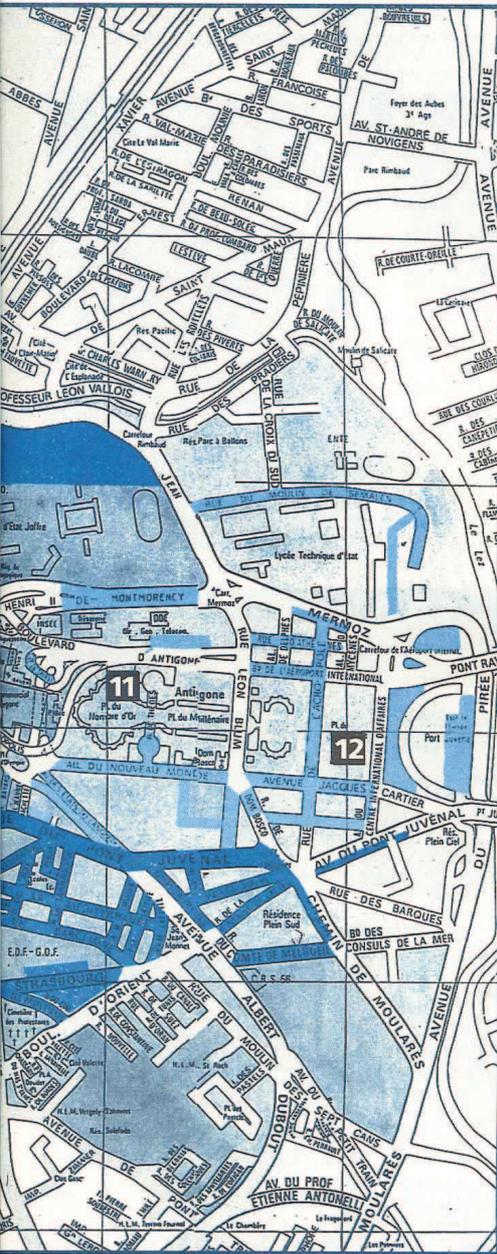
### TOTAL :

16 500 PLACES

## Parkings

- 1** PEYROU PITOT  
600 places
- 2** ARC DE TRIOMPHE  
450 places
- 3** GAMBETTA  
500 places
- 4** PRÉFECTURE MARCHÉ AUX FLEURS  
690 places
- 5** LAISSAC  
280 places

# Stationnement à Montpellier



## LES PARCS SOUTERRAINS À MONTPELLIER

Parkings	Tarifs horaires	Abonnements	Nombre de places	Gestionnaires	Date de fin de concession
Arc de Triomphe	1 heure : 10 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure)	1 mois : 610 F <sup>*</sup> 1 trimestre : 1710 F 1 année : 6100 F <sup>*</sup> 550 F si paiement par prélèvement automatique	450	GTM	Décembre 2002
Préfecture Marché aux Fleurs	. 1 heure (7h-20h) : 10 F (tarif dégressif à partir de la 3 <sup>ème</sup> heure). . 1 heure (20h-7h) : 7 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure).	7 jours : 260 F 1 mois : 735 F Trimestre : 2 058 F Année : 7 350 F	440 250	GTM SOGEPARC	Février 2013 Février 2013
Halles Laissac	1 heure : 7 F. (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure)	Trimestre : 1575 F	280	SOGEPARC	Janvier 1999
Polygone	1 heure : 7 F (de 7h à 21h). Tarif de nuit : 1 F/heure (21h-7h).	Abonnement trimestriel : 1 400 F	1 950	SOCRI	Décembre 2009
Comédie	1 heure : 10 F (tarif dégressif à partir de la 3 <sup>ème</sup> heure)  Maximum de perception pour une journée : 66 F	Trimestre : 1 580 F Semestre : 2 950 F Année : 5 500 F	940	SOGEA	Décembre 2006
Gare	1 heure : 8 F 20 minutes : 2 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure)	1 mois : 450 F 1 trimestre : 1260 F 1 semestre : 2370 F 1 an : 4500 F	620	SOGEA	Février 2007
Triangle	1 heure : 9,50 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure). Tarif de nuit : 4 F / heure de 20h à 24h et 4 F / 2 heures de 0 à 8h.	Trimestre : 1 550 F	594	SAMPAG	Parking privé
Pitot	1 heure : 6 F (tarif dégressif à partir de la 4 <sup>ème</sup> heure).	4 formules différentes disponibles au mois, au trimestre ou à l'année à partir de 370 F.	600	SAE	Décembre 2056
Corum	1 heure : 7,50 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure). Maximum de perception pour 24h : 33 F. Forfait spectacle : 15 F Tarif de nuit (24h-6h) : 3 F/heure	Permanent : 520 F (24h/24h tous les jours). Jour : 340 F (du lundi au vendredi 7h-20h). Nuit : 300 F (de 18h à 8h + week-ends et jours fériés).	500	SMTU	Décembre 2008
Gambetta	1 heure : 7,50 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure). Maximum de perception pour 24h : 44 F Tarif de nuit (24h-6h) : 3 F/heure	Permanent : 520 F (24h/24h tous les jours). Jour : 335 F (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi 6h-20h). Nuit : 335 F (de 18h à 8h + week-ends et jours fériés).	500	SMTU	2025
Nombre d'Or	1 heure : 6 F (tarif dégressif à partir de la 3 <sup>ème</sup> heure). Tarif maximum pour 24 h : 27 F. Parking fermé de 24h à 6h.	Permanent : 347 F (24h/24h tous les jours). Jour : 227 F (du lundi au vendredi 7h - 20h). Nuit : 223 F (nuit + week ends et jours fériés 20h - 8h).	278	SMTU	Décembre 2009
Europa	1 heure : 7,50 F (tarif dégressif à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure). Maximum de perception pour 24h : 44 F Tarif de nuit (24h-6h) : 3 F/heure.	Permanent : 520 F (24h/24h tous les jours). Jour : 400 F (du lundi au vendredi ou du mardi au samedi 6h-20h). Nuit : 400 F (18h-8h + week-ends et jours fériés). Abonnement / Parking permanent + bus : 570 F / mois. Abonnement / Parking jour + bus : 450 F / mois.	600	SMTU	2035

**6** COMÉDIE  
940 places

**11** NOMBRE D'OR  
278 places

**7** CORUM  
500 places

**12** EUROPA  
600 places

**8** TRIANGLE  
594 places

**9** GARE  
620 places

**10** POLYgone  
1 950 places

La SMTU gère également le parking de la Coupole, parking privé de 260 places réservé aux utilisateurs de l'immeuble.